



Mesures Concrètes : Le Conseil et l'impérieuse nécessité d'agir face à la situation des droits de l'homme au Bahreïn

Americans for Democracy & Human Rights in Bahrain (ADHRB), avec le Bahrain Institute for Rights & Democracy (BIRD), le Bahrain Human Rights Observatory, et le Bahrain Center for Human Rights, en coopération avec CIVICUS, la Fédération Internationale des Droits de L'Homme, Freedom House, Reporters Sans Frontières (RSF), Redress, et Human Rights Watch (HRW), ont tenu une table ronde en parallèle à la 26^{ème} session du Conseil des droits de l'homme à Genève. L'événement titré « Mesures Concrètes : Le Conseil et l'impérieuse nécessité d'agir face à la situation des droits de l'homme au Bahreïn » a examiné les actions qui devraient être engagés au conseil, afin d'abordé la situation urgente au Bahreïn. Parmi les éminents participants de notre table ronde ont été M. Nabeel Rajab, M. Mohammed al-Tajer, M. Joe Stork, Mme. Esmat al-Mousawi et Mme. Julie Gromellon. Le modérateur de la table M. Husain Abdulla, Directeur Exécutif d'ADHRB a aussi participé.

M. Abdulla a ouvert le débat en déclarant que le Bahreïn avait échoué son devoir de protégé les droits de l'homme en relation a ses engagements internationales. Cependant il a aussi noté que les états membres du Conseil sont parfaitement positionné au but de corrigé la situation des droits de l'homme dans le pays. Il a aussi cité comme exemple dans ce contexte, la déclaration conjointe qui a été signé par 47 états membres la semaine dernière, et qui fut un succès au niveau de la pression exercé sur le gouvernement de Bahreïn. Avançant au futur, ADHRB voudrait encourager un mandat complet pour le Haut Commissariat au Bahreïn, aussi qu'une visite du Rapporteur Spécial sur la Torture, M. Abdulla explique.

M. Nabeel Rajab, un des plus connus défenseurs des droits de l'homme au Bahreïn qui a été très récemment libéré de prison à la conclusion d'une peine arbitraire de deux ans, a expliqué qu'il n'aurait pas pu venir à Genève sans l'intervention du Commissariat. « Les dernières années, nous avons été témoins du silence et de l'absence de critique internationale », cela est vrai particulièrement dans le contexte du Royaume Uni, exprime M. Rajab. Au même temps, M. Rajab a pris le temps de remercier les signataires de la 4^{ème} déclaration conjointe.

M. Mohammed al-Tajer, Président du Bahrain Human Rights Observatory, a partagé son inquiétude pour la corruption du système juridique au Bahreïn. M. Joe Stork de Human Rights Watch a continué sur le sujet, parlant plutôt du manque de responsabilité juridique dans le pays. Comme exemple, M. Stork a cité les mots de M. Cheriff Bassiouni portant sur le manque de justice au Bahreïn : « si on fait un appel pour une république démocrate, nous sommes condamnés à perpétuité ; mais si on conduit un homicide, nous sommes tiré qu'après deux mois ».

Mme. Esmat al-Mousawi a introduit la dimension des médias au Bahreïn, en premier par expliquant que le gouvernement en 2011 avait malheureusement ciblé les journalistes. « Les médias sociaux, étant la dernière forme d'expression libéré au Bahreïn, est aussi la plus récente à être convoité par le

gouvernement », note Mme. Al-Mousawi . Cependant, Mme. Al-Mousawi précise que le peuple n'a pas arrêté de lutter pour la démocratie et pour leurs droits de l'homme.

Mme. Julie Gromellon de FIDH, notre dernière paneliste, a parlé au sujet des initiatives qui devraient être abordé par le Conseil des droits de l'homme concernant la situation au Bahreïn. Elle a expliqué que plusieurs organisations non-gouvernementales comme la FIDH sont extrêmement actives par rapport au Bahreïn, mais qu'elles sont déjà assiégées pendant des années par le gouvernement. Elle a donc exhorté le besoin de continuer actif face à cette opposition.